

Diplôme d'Université Santé, solidarité, précarité



Durée
1 an



Composante
UFR Médecine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Les candidatures 2026/2027 seront ouvertes du 10 septembre 2026 au 10 novembre 2026

ATTENTION : Seuls les dossiers complets, et transmis via la plateforme dédiée, seront examinés par le comité pédagogique de la formation.

CANDIDATER  **ICI**

Durée : 1 an

88 heures d'enseignement en 6 modules de 2 jours chacun

Dates prévisionnelles pour 2026/2027:

- Module 1 : 14 et 15 janvier 2027
- Module 2 : 11 et 12 février 2027
- Module 3 : 18 et 19 mars 2027
- Module 4 : 15 et 16 avril 2027
- Module 5 : 20 et 21 mai 2027
- Module 6 : 10 et 11 juin 2027

Lieu :

Faculté de médecine de Grenoble

Tarifs Formation 2026/2027

Formation initiale : 800 € (+ droits inter U)

Formation continue : 1590 €

Objectifs :

Mettre à la disposition des participants un enseignement permettant l'acquisition de compétences pour la prise en charge des problèmes de santé des populations précaires.)

Organisation

Contrôle des connaissances

Réalisation de présentations orales brèves en 2 modules sous forme de diaporama lors des séances.

Assiduité à tous les cours.

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact:  accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr

Admission

Public cible

- Les docteurs en médecine, en odontologie, et en pharmacie
- Les internes en médecine et en pharmacie à partir de la 1^{ère} année d'internat, les résidents de médecine générale à partir de la 1^{ère} année, les titulaires d'un diplôme de docteurs en médecine à titre étranger leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays.
- Les pharmaciens, dentistes et sages-femmes
- Les professionnels intervenants sur les questions de santé des populations précaires :
- Personnels infirmiers et cadres hospitaliers,
- Assistants de services sociaux, cadres
- Administratifs, psychologues.

Cet enseignement est ouvert aux professionnels des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat, aux professionnels libéraux, au secteur mutualiste et aux

membres d'associations, sous réserve de l'acceptation des demandes d'inscription au diplôme par le Responsables pédagogiques.

Pré-requis obligatoires

Pas de pré-requis spécifiques

Et après

Les + de la formation

Cette formation est dispensée par des enseignants chercheurs (maîtres de conférences, professeurs d'université), des professeurs agrégés, des professeurs associés et des professionnels du domaine.

Infos pratiques

Contacts

Coordonnateur

François CHIRON

 FChiron@chu-grenoble.fr

Responsable pédagogique

Pr. Virginie SCOLAN

 0476748280

 MedecineLegale@chu-grenoble.fr

Contact administratif

Zsafia Breugnot

 0438388332

 fc-sante07@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

 Grenoble

Campus

 Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

En savoir plus

Candidature

 <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/>

Programme

Spécificités du programme

Information programme:

Module 1 :

- Introduction à la Santé Publique : concepts et cadre réglementaire des dispositifs de lutte contre la précarité.

Module 2 :

- Les vulnérabilités particulières de populations ou d'âges spécifiques.

Module 3 :

- Une approche spatiale des questions de santé. L'errance, la migration et le mal logement comme cofacteurs de la précarité

Module 4 :

- Pathologies et situations spécifiques de vulnérabilité

Module 5 :

- Innover pour répondre aux enjeux

Module 6 :

- La nécessaire convergence des acteurs et des institutions : partenariats, réseaux et complémentarité des compétences